

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Scenarii-RTE-2050-des-hypotheses-discutables-mais>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Scénarii RTE 2050 : des hypothèses discutables, mais une certitude : nous pouvons avoir le choix de notre avenir énergétique !**

26 octobre 2021

Scénarii RTE 2050 : des hypothèses discutables, mais une certitude : nous pouvons avoir le choix de notre avenir énergétique !

RTE a dévoilé hier la synthèse de ses travaux de prospective à 2050. Si certaines hypothèses ont de quoi interroger, une certitude se dégage : la relance du nucléaire n'est pas une fatalité. La définition de notre futur énergétique est un choix de société qui devrait revenir aux citoyen.es. Il est donc inacceptable qu'un nécessaire débat sur ce sujet soit court-circuité par la volonté affichée d'Emmanuel Macron d'annoncer dans les semaines à venir la construction de nouveaux EPR.

Futurs énergétiques 2050 : un travail approfondi, mais des hypothèses qui interrogent

RTE a étudié 6 scénarii à échéance 2050, allant d'une France 100% renouvelable à une forte relance du nucléaire. Ces travaux institutionnels confirment que le principe du 100% renouvelable n'est pas une lubie, mais une perspective techniquement réalisable, sans entraîner de black-out et sans compromettre l'atteinte de nos objectifs climatiques.

Si ce point mérite d'être souligné, certains choix effectués concernant la présentation de ce rapport et plusieurs hypothèses retenues ne manquent pas d'interroger.

Ainsi, le choix de ne présenter que la trajectoire de consommation "de référence", sans la variable sur la sobriété (qui ne sera publiée que dans plusieurs mois !), introduit un biais en rendant l'effort de développement des renouvelables plus important et en renchérissant le coût des mécanismes de flexibilité. Rappelons que la sobriété est non seulement un levier capital pour réduire nos consommations, mais aussi un choix de société nécessaire, nos modes de vie actuels n'étant globalement pas soutenables.

Certains postulats en termes de coût posent également question. Alors que chaque

génération de centrale a coûté plus cher que la précédente et que le coût des énergies renouvelables a connu une baisse spectaculaire lors de la dernière décennie, RTE anticipe une baisse des coûts du nucléaire et des hypothèses plutôt pessimistes sur les mécanismes de flexibilité. RTE retient également un coût du capital équivalent pour le nucléaire et les énergies renouvelables, ce qui ne se vérifie pas actuellement [1]. Par ailleurs, RTE postule que le coût d'éventuels SMR sera équivalent à celui des EPR 2, alors que les estimations actuelles indiquent que le coût de ces petits réacteurs est jusqu'à deux fois supérieur à celui des modèles plus puissants. Et si RTE intègre même le coût d'un accident nucléaire (!), elle se limite aux 700 millions d'euros à la charge de l'exploitant, le reste étant pris en charge par l'État. **La conclusion selon laquelle les scénarios avec relance du nucléaire seraient moins coûteux interroge donc, alors qu'en 2018, l'ADEME indiquait au contraire que "d'un point de vue économique, le développement d'une filière nucléaire de nouvelle génération ne serait pas compétitif pour le système électrique français."**

Par ailleurs, si RTE souligne qu'un système 100% renouvelable constitue un défi industriel important, **les travaux actuellement publiés par RTE n'interrogent à aucun moment la capacité de l'industrie nucléaire à produire de nouveaux réacteurs sans malfaçons ni retard qui mettraient en péril l'atteinte des objectifs climatiques.** L'état des lieux de la filière devrait pourtant inciter à la plus grande prudence, alors que les réacteurs EPR actuellement en construction en Europe ont vu leur durée de construction initiale quasiment multipliée par trois !

Enfin, **5 scénarii sur 6 supposent la prolongation du fonctionnement de réacteurs bien au-delà de 50 ans, voire de 60 ans pour certains : une prise de risque très importante à la fois du point de vue de la sûreté et de la faisabilité !** Pourtant, le 7 avril, [devant le Sénat](#), le président de l'ASN avait affirmé qu'une telle prolongation ne pouvait en aucun cas être considérée comme acquise [2]

Nous devrions avoir le choix, mais Emmanuel Macron court-circuite le débat !

Une certitude se dégage cependant de cette exercice : nous ne sommes pas condamnés à la relance du nucléaire. Même le surcoût indiqué - et discutable - pour les scénarii sans nouveau nucléaire n'est pas considérable, et RTE elle-même souligne que le coût ne saurait être le seul critère de décision.

Cet exercice de prospective vient s'ajouter à d'autres travaux montrant qu'un autre futur énergétique est possible. Citons ainsi le scénario Négawatt présenté aujourd'hui, qui postule des avancées plus importantes en termes de sobriété offrant la possibilité d'une sortie du nucléaire plus rapide, ou encore les travaux de l'ADEME à paraître. **Faire perdurer ou pas le nucléaire, ses pollutions et ses déchets ingérables, définir jusqu'où aller dans la sobriété et le développement des énergies renouvelables, voilà qui relève de choix de société, qui devraient revenir aux citoyen.nes.**

Il est donc révoltant que cette appropriation de notre avenir énergétique nous soit volée par la volonté affichée d'Emmanuel Macron d'annoncer dès que possible la construction de six nouveaux EPR, en contradiction avec ses promesses précédentes [3]. La délibération sur le sujet se retrouverait donc réduite aux débats outranciers qui précèdent l'élection présidentielle et au vote final, censé donner un blanc-seing à la personne qui l'emportera. Nous dénonçons haut et fort ce mépris fondamental envers les citoyen.es et appelons à s'élever contre ces projets imposés.

Contact presse :



Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Notes

[1] L'AIE retient d'ailleurs un coût du capital différent pour le nucléaire et les énergies renouvelables dans son [rapport sur la neutralité carbone en 2050](#)

[2] Verbatim de Bernard Doroszczuk : *"Aujourd'hui, rien ne permet de garantir qu'aller au-delà de cinquante ou de soixante ans sera possible, notamment au regard du fonctionnement des cuves. Les dossiers qui nous ont été fournis jusqu'à présent par EDF, dans le cadre du quatrième réexamen des réacteurs de 900 mégawatts, permettent de justifier le fonctionnement des cuves, jusqu'à cinquante ans mais pas au-delà. Nous n'avons donc pas de visibilité au-delà de cette échéance. Pour certains réacteurs, aller au-delà de cinquante ans est un peu juste."* .

[3] Alors qu'il avait pourtant promis qu'une telle décision attendrait la mise en service de l'EPR de Flamanville, elle se retrouve maintenant accélérée du fait des difficultés techniques sur le chantier : on s'apprête donc à foncer pour reproduire en 6 exemplaires un réacteur criblé de malfaçons !